

Depuis plusieurs mois, j'ai défendu les centres hospitaliers de Lourdes et de Tarbes avec leur spécificité propre pour répondre aux urgences qui sont l'apanage de notre service public :

- Ainsi, je souhaite à l'instar de M. Bayrou **« l'installation de maisons médicales d'urgences, mixtes en lien avec les urgences hospitalières et pouvant rediriger les patients vers les hôpitaux si besoin. »**
- **Il faut lutter contre la précarité sanitaire avec « l'instauration d'une mutuelle universelle et la création d'un bouclier santé pour tous ceux et toutes celles qui n'ont plus les minimas sociaux et qui disposent de revenus très faibles. Cela serait financé par une nouvelle gestion de l'aide complémentaire santé. »**
- **Le médecin généraliste de famille est irremplaçable, c'est dans son cabinet que se joue une des questions les plus essentielles : aurons nous une médecine qui sera au mieux une administration de soins ou une médecine qui saura dégager du temps pour l'écoute et l'auscultation du malade. La médecine est scientifique, bien sûr, mais elle n'est pas que scientifique, elle est aussi sensibilité, capable de communication, sens de l'observation, ce qui devrait être pris en compte dans les études médicales, »** car elle s'adresse non pas seulement au corps humain mais à l'être humain. **Il faut pour cela revaloriser le métier de médecin généraliste, supprimer le numéris clausus, diminuer la charge administrative pesant sur eux ».**
- **Santé publique : Il faut mettre en œuvre une politique publique de prévention, d'éducation, de soins contre l'usage des drogues, nécessité de lutter contre les trafiquants qui mettent en exploitation ces dépendances. »**
- **La dépendance : Il faut mettre en place un soutien aux aidants, c'est-à-dire aux proches et à leur famille. On oublie trop souvent que la maladie touche la personne malade mais affecte aussi son entourage. C'est la raison pour laquelle, il faut lutter pour conserver l'hôpital public de proximité.**

**En ce qui concerne la dépendance proprement dite il faut un nouveau mode de financement de la dépendance** dans le respect de l'équilibre des comptes en tirant tout le parti possible de la solidarité nationale et de la mutualisation du risque afin de réduire le reste à charge et offrir une solution plus abordable pour les familles.

**Forte incitation, voire obligation de souscrire, à partir d'un certain âge à une démarche de prévoyance de la dépendance** qui combinera solidarité nationale et mutualisation du risque.

- **Hôpitaux** : revoir le mode de fonctionnement des hôpitaux avec un fonctionnement en réseau sur le territoire.
- **Sécurité sanitaire** serait la prévention, notamment par l'alimentation et le mode de vie.
- **« Loi sur la fin de vie »** : selon la loi Leonetti : non à l'acharnement thérapeutique, abolition de la souffrance du malade : la vie mérite le plus grand respect.
- **Handicap** : rendre effective la loi sur l'accessibilité, intégration des enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire.

JP AUGUET candidat MODEM